

a dit que le blé canadien était le meilleur du monde et que les producteurs canadiens étaient prêts à soutenir la concurrence de tout autre blé. On ne peut cependant s'attendre qu'ils réussissent à concurrencer le blé lourdement subventionné ou protégé par des tarifs douaniers.

La France pourrait servir d'exemple. Je suis sûr que je cite exactement les paroles du ministre; toutefois, j'aurai demain un exemplaire de son discours et je traiterai plus au long la question; en somme cependant, c'est ce que le ministre essayait de démontrer...

Une voix: Ne me dites pas que vous allez parler encore demain.

M. Argue: Un autre spécialiste du blé.

M. Nicholson: ...que bien des gens au Canada ne peuvent faire autre chose que de produire du blé et qu'il serait injuste qu'ils aient à soutenir sur les marchés internationaux la concurrence d'autres producteurs dont le blé est subventionné.

La dernière fois que j'ai traité le sujet, j'avais sur mon pupitre des renseignements concernant l'Uruguay. Sauf erreur, depuis qu'il a adopté un programme de subventions, l'Uruguay a décuplé ses exportations. Et le ministre nous dit que nous ne pouvons pas payer l'entreposage à la ferme. Le gouvernement de l'Uruguay verse une subvention pour combler la différence entre le prix payé aux cultivateurs et le prix qu'il obtient pour son blé sur le marché mondial. Le prix, au début de la campagne, est de \$2.51 le boisseau et le prix monte chaque mois jusqu'à ce qu'il atteigne \$2.72, soit une différence de plus de 20c. On verse donc au cultivateur plus de 20c. le boisseau pour qu'il conserve ses céréales sur sa terre depuis la récolte jusqu'à...

Le très hon. M. Howe: Mon honorable ami parle de l'Uruguay. Pourrait-il nous dire, au total, ce que sont les exportations de blé uruguayen?

M. Nicholson: Si j'ai bonne mémoire, l'Uruguay a augmenté ses exportations de 6 millions à 60 millions de boisseaux. C'est à peu près cela, 60 millions. J'ai dit dès l'abord que ce montant est faible comparativement au nôtre. Il reste que soixante millions c'est dix fois six millions et que l'Uruguay commence à vendre sur des marchés qui nous ont appartenu. Je ne vois pas comment le cultivateur canadien, obligé de vendre sans subvention, va pouvoir concurrencer les cultivateurs de l'Uruguay, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Suède et de tous les grands pays producteurs de blé où on verse d'importantes subventions.

[M. Nicholson.]

Comme je l'ai signalé hier, la France a récemment vendu à la Pologne quelque 12 millions de boisseaux. Le Trésor français verse \$1.01 le boisseau et les cultivateurs versent plus de 50c. le boisseau par des contributions à leurs caisses. On verse une subvention de \$1.61 à l'égard de chaque boisseau de blé de France qui est allé sur le marché mondial l'an dernier. Comment le ministre du Commerce peut-il pénétrer sur les marchés d'Europe afin d'y vendre notre blé en concurrence avec le blé français de haute qualité qui fait l'objet d'une subvention de \$1.61 le boisseau? Je crois que le ministre rend un bien mauvais service en ne signalant pas à ses collègues du cabinet que nous avons atteint une nouvelle étape où 96 p. 100 du blé mondial, comme je l'ai dit, se vend par l'intermédiaire d'organismes semblables au nôtre et où nous cherchons à vaincre la concurrence sans aucun prix de soutien.

Le ministre a mal accueilli nos suggestions, celles d'accepter un versement partiel en monnaie dépréciée et de recourir au troc. Il ne bronche pas vite mais il acquiesce peu à peu à certaines de nos propositions. Il y a un an il a recommandé au cabinet la vente à terme de blé à la Pologne, avec garantie de l'État. Cette recommandation a été bien accueillie dans tout le pays et d'après ce que nous en avons su, la Pologne a été très satisfaite du blé canadien. Cependant, lorsqu'elle a voulu en acheter 200,000 tonnes dernièrement, le ministre a dit que nous lui en fournirions 100,000 tonnes. A mon sens, nous ne pouvons accroître nos ventes en suivant une telle politique en matière de relations extérieures, alors que la France est disposée à courir le risque de vendre 200,000 tonnes de farine et 100,000 tonnes de blé.

Si nous voulons continuer de vendre sur les nouveaux marchés, il est clair comme le jour que nous devons être disposés à accepter des marchandises de ces marchés. J'espère que le ministère de l'Agriculture, en plus d'avoir un personnel préposé à la vente des produits canadiens à l'étranger, voudra bien prendre l'initiative afin de trouver un moyen de nous procurer des produits polonais sur le marché canadien. L'an dernier, des cultivateurs de la Saskatchewan ont acheté à des prix élevés du ciment américain et du ciment anglais. Des navires arrivaient à Churchill pour charger des céréales. Il eût été facile de prendre les dispositions nécessaires à l'acheminement vers Churchill de ciment destiné au marché des provinces des Prairies, lorsque les navires allaient y chercher du blé.

Apparemment, la Pologne prévoit acheter de 40 à 60 millions de boisseaux de blé au cours de chacune des dix prochaines années. Elle est d'avis que, sur les 4 milliards de dollars de nos importations annuelles, elle